



MAISON DES ARTS  
ET DES LOISIRS DE TOUS  
(M.A.L.T.)

Centre Social et Culturel

101. rue de Paris – 77220 TOURNAN EN BRIE  
01 64 07 10 77 – www.malt77.org

## PROTCOLE SANITAIRE MALT 2020-2021

- CONSIGNES GENERALES

-Port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans dans l'enceinte de la structure.

-Affichage mesures barrières à l'accueil et dans chaque salle. Une borne de gel hydroalcoolique est mise en place à l'entrée par la municipalité. Du gel hydroalcoolique est disponible dans chaque salle et bureau ainsi qu'un produit désinfectant aux normes anti-Covid.

-Pour éviter les croisements des adhérents et des regroupements de personnes, seuls les participants aux ateliers entrent dans la ferme. Les personnes autorisées à entrer sont les élèves et celles qui désirent avoir accès à l'accueil de la MALT. Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants jusqu'aux salles de cours. Un sens de circulation est mis en place pour éviter le croisement des élèves.

### Sens de circulation :

RDC -Salle de danse : Entrée par l'accueil-Sortie par la porte arrière /Espace vert.  
L'intervenant(e) ouvre et ferme cette dernière.

RDC- Salle modélisme/Arts plastiques : Entrée et sortie porte/Jardins familiaux.

Etage : Salle Lorrain : Entrée accueil-Sortie porte sous escalier à gauche au RDC.  
L'intervenant(e) ouvre et ferme cette porte.

Etage : Salle Moreau : Entrée et sortie porte arrière/Espace vert. L'intervenant(e) ouvre et ferme cette porte.

Auditorium : entrée par l'accueil -Sortie par la porte de secours du couloir du conservatoire.

Salle des seniors : voir le protocole mairie mis en place.

### ACTIVITES

- Il est demandé aux adhérents de venir avec le « strict nécessaire » et si possible déjà en tenue.

-Les jauges de capacité d'accueil et modalités des cours sont adaptées aux préconisations des fédérations de yoga et de danse.

-Chaque intervenant aère la salle pendant l'intercours et désinfecte tables, chaises, barre de danse, poignées ...

-Vestiaires salle de danse : Utilisation de celui de gauche. Marquage des porte-manteaux pour en utiliser 1 sur 2. (15 porte-manteaux).

-Vestiaires pour les salles Lorrain et Moreau des chaises sont mises à disposition dans la salle avec 1 m d'écart et placées côté mansarde.

-Vestiaires salle modélisme/Arts plastiques : 3 porte-manteaux dans la salle et 12 dans le couloir. Pour ces derniers un marquage est fait en quinconce et 1 sur 2.

- Bien-être : Les participants viennent avec leur matériel (tapis, coussin etc.) personnel. Le port du masque n'est pas obligatoire pendant l'activité mais est remis lors des déplacements.

-Danse : Le port du masque n'est pas obligatoire pendant les activités physiques. Si la distanciation physique n'est pas possible, le port du masque est conseillé.

Danse de salon : Un espacement de 2 mètres est conseillé entre chaque couple. Il est conseillé le port du masque si pas de distanciation physique possible et de se désinfecter les mains si changement de partenaires. Pour les autres moments ou déplacements le port du masque est obligatoire.

-Arts plastiques : Les participants viennent avec leur propre blouse.

- PERSONNEL

-Des masques en tissu sont fournis aux permanents, intervenants et prestataires.

-Bureaux : Le port du masque est obligatoire sauf si le permanent est seul dans son bureau.

- COMMUNICATION

-Affichage à l'accueil et dans chaque salle des mesures barrière.

-Communication aux permanents, intervenants, prestataires et adhérents du protocole sanitaire.

- NETTOYAGE DES LOCAUX

Celui-ci est effectué par un agent d'entretien de la municipalité.